

## DEMANDE D'INSCRIPTION

### CONCOURS EXTERNE OU INTERNE DE RECRUTEMENT DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE

Session des 9 et 10 décembre 2025

#### **Avertissement**

*Les pièces justificatives ne seront demandées qu'aux candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites. S'il apparaît, au vu de ces pièces justificatives, que les renseignements fournis sont inexacts, le bénéfice d'une éventuelle nomination sera perdu.*

Ecrire très lisiblement et en lettres MAJUSCULES.  
Cocher la ou les cases correspondant à votre situation.

Je souhaite m'inscrire au :  **CONCOURS EXTERNE** ou  **CONCOURS INTERNE**

#### Concours externe :

**Epreuve écrite n°1 : Je choisis l'option suivante :**

- option 1 : composition sur un sujet portant sur les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels du monde contemporain
- option 2 : note de synthèse à partir de documents se rapportant à des problèmes généraux d'ordre juridique ou administratif

**Epreuve orale n°4 : Je choisis l'option suivante :**

- option 1 : finances publiques
- option 2 : droit de la fonction publique

#### Concours interne :

**Epreuve orale n°4 : Je choisis l'option suivante :**

- option 1 : finances publiques
- option 2 : droit de la fonction publique

**Attention**, il ne peut être coché qu'une seule case pour chacune des épreuves, ce choix ne pourra en aucun cas être modifié ultérieurement.

## ÉTAT CIVIL

 Monsieur

 Madame

Votre nom de naissance :

Votre nom d'usage :

Votre prénom :

Vos autres prénoms (séparés par une virgule) :

 Votre date de naissance :  (JJ/MM/AAAA)

 Ville de naissance : 

 N° département : 

 DOM-COM ou pays étranger : 

## NATIONALITÉ

 Êtes-vous français actuellement ?  oui  non

Si non, précisez votre nationalité :

 Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ?  oui  non

Si vous êtes en instance d'acquisition de la nationalité française, vous pouvez vous inscrire mais vous devrez avoir acquis la nationalité française **au plus tard** à la date de la 1<sup>ère</sup> épreuve soit au **mardi 09 décembre 2025**.

## COORDONNÉES PERSONNELLES

Les courriers du service administratif régional compétent (convocation aux épreuves écrites) et du bureau RHG4 (convocation aux épreuves orales) seront envoyés à cette adresse.

### Votre adresse

 N° / Rue, avenue... : 


 Code postal : 

 Commune : 

 Pays :

Vous pouvez préciser :

Vos coordonnées téléphoniques :

Domicile :

Portable :

Travail :

Votre adresse électronique : \_\_\_\_\_

**SITUATION PERSONNELLE**

Etes-vous travailleur handicapé ?  oui  non

Souhaitez-vous bénéficier d'un aménagement d'épreuves ?  oui  non

Joindre obligatoirement la requête en aménagement dûment complétée en annexe 6 et signée ainsi que le certificat médical en annexe 6 complété par un médecin agréé par l'administration ou un médecin de service hospitalier, déterminant les conditions particulières d'installation, de temps et/ou d'assistance nécessaires (exemples : tiers temps supplémentaire, sujets en braille ou agrandis, etc.).

Le certificat médical doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves et être adressé au bureau RHG4 au plus tard le 19 novembre 2025.

**SITUATION ADMINISTRATIVE (externe et interne)**

Précisez votre situation actuelle :

- fonctionnaire de l'Etat  titulaire
- fonctionnaire territorial
- fonctionnaire hospitalier  non titulaire (contractuel, auxiliaire ou vacataire)
- militaire
- autre – précisez : .....

Si vous êtes fonctionnaire, quelle est la date de votre entrée dans la fonction publique ?

Si vous êtes fonctionnaire, quel est votre grade actuel ?

Si vous êtes non titulaire, quel est votre emploi actuel ?

Dans quelle administration/établissement/juridiction êtes-vous employé(e) ?

Précisez l'adresse de cette administration/établissement/juridiction :

Rue, avenue... :

Code postal :

Commune : Pays : 

**Attention** : les candidats au concours interne doivent obligatoirement faire établir par leur administration un état de leurs services.

**L'administration demandera les pièces justificatives aux candidats admissibles et procédera, à l'issue de la publication de la liste des candidats admis, à l'examen des dossiers de candidature.**

## ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

### Concours externe

L'une des deux épreuves orales d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à évaluer les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète notamment sous forme de questions portant sur des mises en situation. L'entretien débute par un exposé par le candidat de son parcours et de sa motivation à partir de la fiche de renseignement préalablement remplie par le candidat.

**En cas d'admissibilité**, la fiche individuelle de renseignements doit être déposée par le candidat sur la plateforme en ligne dédiée via le lien internet figurant sur la convocation de l'épreuve orale, **au plus tard le lundi 9 mars 2026**, date impérative,

En cas de difficulté lors de l'envoi de la fiche individuelle de renseignements, le candidat doit contacter le pôle des recrutements du bureau RHG4 au 01.70.22.(à définir) ou 01.70.22.87.62, **au plus tard le 9 mars 2026**.

### Concours interne

L'une des deux épreuves orales d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier l'expérience professionnelle du candidat, l'aptitude à exercer les fonctions de directeur des services de greffe, ses motivations et ses qualités personnelles.

L'entretien débute par un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé à partir de son dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle sur des questions relatives aux connaissances administratives générales, à son environnement professionnel, aux fonctions exercées ainsi que sur des situations pratiques.

**En cas d'admissibilité**, le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) doit être déposée par le candidat sur la plateforme en ligne dédiée via le lien internet figurant sur la convocation de l'épreuve orale, **au plus tard le jeudi 12 mars 2026**, date impérative. Un exemplaire devra être remis par le candidat au pôle des recrutements le jour des épreuves d'admission.

En cas de difficulté lors de l'envoi du dossier RAEP, le candidat doit contacter le pôle des recrutements du bureau RHG4 au 01.70.22.88.96 ou 01.70.22.87.62, **au plus tard le 12 mars 2026**.

<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>
-------------------------------------

Avez-vous suivi une préparation spécifique à ce concours ?  oui  non

Quel est votre diplôme le plus élevé ?

BAC, ...  BAC + 2

BAC +3

BAC +4  BAC +5 et plus

BEP, CAP, BEPC  Dérogation de diplôme (3 enfants)

Commission de recevabilité (demande d'équivalence)

Sans diplôme  Autre : .....

<b>CHOIX DU CENTRE D'EXAMEN (externe et interne)</b>
--

Cochez la cour d'appel de votre choix dans le ressort de laquelle vous passerez les épreuves écrites :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Aix-en-Provence<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Amiens<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Basse-Terre<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bordeaux<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Caen<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Cayenne<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Colmar<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Dijon<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Douai<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Fort-de-France<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Grenoble<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Lyon<br><input type="checkbox"/> Chambre d'appel de Mamoudzou | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Metz<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Montpellier<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nancy<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nouméa<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Orléans<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Papeete<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Paris<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Poitiers<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Rennes<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Toulouse<br><input type="checkbox"/> Cour d'appel de Versailles |
|--|---|

<b>DÉPÔT DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION</b>
--

La demande d'inscription dûment complétée doit être adressée **au plus tard le 13 octobre 2025**, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Ministère de la Justice**  
**Direction des services judiciaires**  
**Sous-direction des ressources humaines des greffes**  
**Bureau RHG4 – Pôle des recrutements**  
**13 Place Vendôme**  
**75042 Paris cedex 01**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature (obligatoire pour la validité de l'inscription) :**